

M2 Gestion des instruments financiers

Options : marchés et gestion des capitaux ou gestion des risques bancaires.



FINANCE

Le diplôme

Il s'agit d'un diplôme Bac + 5 délivré par l'université de Cergy-Pontoise, préparé par la voie de l'apprentissage en partenariat avec l'ESCIA, avec deux options : marchés et gestion des capitaux et gestion des risques bancaires. La formation met l'accent sur le développement des compétences avec un encadrement et un suivi personnalisé à l'ESCIA et en entreprise.

Les objectifs de la formation

Il s'agit de former les futurs cadres de la banque/finance/ assurance, ayant des connaissances théoriques particulièrement développées en fonction des exigences des métiers de la finance et maîtrisant les outils informatiques et les nouvelles technologies.

Secteurs d'activité

Secteur banque-assurance principalement.

Déroulement de la formation

La formation se déroule sur 12 mois (d'octobre à septembre n + 1), soit 600 h de cours + TD sur le mode de l'alternance :

Durant l'année universitaire (d'octobre à juin), chaque semaine : 3 jours en entreprise et 2 jours en formation (université et ESCIA).

Conditions légales

- Etre âgé de moins de 26 ans
- Conclure un contrat de formation par alternance avec un employeur agréé ou habilité

Modalités d'inscription

La sélection des candidats s'effectue sur dossier et entretien de motivation.

Pré-requis

Etre titulaire d'un Bac + 4 validé : maîtrise finance, école de commerce, maîtrise de sciences de gestion, IUP finance, maîtrise banque-finance, MIAGE...

Perspectives professionnelles

- Cadre middle ou back office sur les marchés financiers
- Cadre financier pour les entreprises industrielles et commerciales, les banques de réseaux et les compagnies d'assurance
- Chargé de clientèle entreprise
- Opérateur sur les marchés
- Analyste financier
- Contrôleur budgétaire
- Chargé des relations bancaires
- Auditeurs

Contacts

David Luu
Responsable pédagogique
dluu@escia.fr

Stéphanie Blanchard
Assistante formation
01 30 75 36 17
sblanchard@escia.fr

ESCIA

8, rue Pierre de Coubertin
95300 Pontoise
01 30 75 36 36
www.escia.fr

Rémunération et contrat de travail

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie au CFA.

Sous réserve de dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire dont le montant varie en fonction de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage.

Cette rémunération est calculée sur un pourcentage du SMIC variable de 25% à 78%.

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat d'apprentissage.

(source dictionnaire permanent social 2008)



Programme* de la formation

Tronc commun (260 h)

- Mathématiques de la finance (10 h)
- Lecture des états financiers (15 h)
- Equilibres économiques et financiers d'un établissement de crédit (20 h)
- Marchés financiers : aspects institutionnels (10 h)
- Les taux d'intérêt (10 h)
- Les principes de l'assurance et la contribution des assureurs en matière de compléments de rémunération et de retraite (20 h)
- Droit et réglementation bancaire (15 h)
- Fiscalité des instruments financiers (15 h)
- Diagnostic financier (25 h)
- Gestion de projets (20 h)
- Outils informatiques (20 h)
- Gestion des risques sous Bâle II (25 h)
- An interdisciplinary approach to corporate finance (15 h)
- Management des relations professionnelles (14 h)
- Conférences (26 h)
- Grand oral devant un jury sur les thèmes des conférences
- Etude sur un sujet d'actualité ou en rapport avec le projet professionnel

Option 1 : marché et gestion des capitaux (100 h)

- VBA initiation à la programmation (20 h)
- Les instruments de gestion des taux d'intérêt (20 h)
- Les instruments de gestion des taux d'intérêt (20 h)
- Gestion obligataire (20 h)
- Outils back et middle office (20 h)
- Gestion informatisée de portefeuille (20 h)

Option 2 : gestion des risques bancaires (100 h)

- Evolution des risques de la banque et impact de Bâle II sur le pilotage bancaire (25 h)

- Contrôle de gestion bancaire (20 h)
- Le système d'information comptable et les normes IFRS (20 h)
- Gestion de patrimoine (20 h)
- Méthodologie de la notation financière (15 h)

Module complémentaire (220 h)

- Préparation et accompagnement au placement en entreprise d'accueil (20 h)
- Ateliers de professionnalisation (32 h)
- EDULANG - laboratoire d'anglais hebdomadaire (80 h)
- Soutien et révisions (35 h)
- Examens (35 h)
- Etude et grand oral (cf. tronc commun) (38 h)

Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre de l'apprentissage

- Participer à la réalisation de diagnostic qualité et de travaux préparatoires à une certification
- Participer au pilotage et à l'animation de la politique qualité (cartographie de processus, amélioration de processus...)
- Réaliser des audits internes
- Participer au pilotage des projets de changement
- Mettre en conformité les référentiels (ICPE, gestion des déchets, politique environnementale)
- Traiter les réclamations clients
- Mesurer la performance de l'entreprise
- Participer au pilotage et à l'animation de la politique qualité client (enquête de satisfaction, élaboration de programmes de fidélisation...)
- Participer à la mise en place de projets de marketing opérationnel

* Programme de la formation non-contractuel.